



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale polyvalente sise 29 Grand Rue à Montfort sur Argenç, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Laurent REMY, Dominique LIAUTAUD, Charlotte FABRE, Michèle TRUC, Roselyne BIGI, Olivier DEBOURREZ, Laurent JANVRIN, Pierre BONNET, Patrice BURLANDO, Delphine GUIBON,

**Absents représentés :** Jacqueline ROLFE (procuration donnée à Frédérique ROUSTANG), Jean GRIMALDI (procuration donnée à Delphine GUIBON), Joseph GALUZZO (procuration donnée à Laurent JANVRIN)

**Absents :**

Madame Charlotte FABRE a été nommée secrétaire de séance.

### 1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

#### FINANCES LOCALES

#### 2021\_017 AFFECTATION DU RESULTAT 2020 ANNULE ET REMPLACE

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats 2020 comme suit :

- D'affecter à la section d'investissement (compte 1068) : 369 335.91 €.
- De reporter en section de fonctionnement (compte 002) : 275 000.00 € de résultat de fonctionnement 2020 du budget principal.
- De reporter en section d'investissement (compte 001) : 138 697.66 € de résultat de la section d'investissement 2020 du budget principal.
- Cette délibération annule et remplace la délibération 2021/011 prise lors du Conseil Municipal du 12/03/2021.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

#### 2021\_018 DECISION MODIFICATIVE 1 INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au regard de l'exécution du budget primitif 2021 il y a lieu de procéder à des ajustements comme suit :

#### COMPTES DE DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
20	2031	102	Mise aux normes fluides	- 10 000.00
20	2051	106	Concessions et droits similaires	15 000.00
21	2151	118	Chemins communaux	26 504.00
			Total	31 504.00

## COMPTES DE RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
13	1323	118	FRAT solidarité inondations	16 504.00
10	1068	OPFI	Excédent de fonctionnement capitalisé	- 25 000.00
16	1641	OPFI	Emprunt d'équilibre	40 000.00
			TOTAL	31 504.00

Vote : Adopté à l'unanimité

### 2021\_019 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS CAPV REHABILITATION REMISES CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation de remises en cœur de village. Cette opération remplissant les conditions d'éligibilité au fonds de concours de la CAPV, il est proposé de solliciter 200 000 € de subvention, soit 35.46% du montant HT du projet.

Vote : Adopté à l'unanimité

### 2021\_020 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR POUR REHABILITATION REMISES EN CŒUR DE VILLAGE

Dans le cadre de la réhabilitation de remises en cœur de village, Monsieur le Maire propose de solliciter auprès du Département une subvention de 100 000€ au titre de l'exercice 2021.

Vote : Adopté à l'unanimité

### 2021\_021 PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNALE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2021/2022

Monsieur le Maire expose que la CAPV demande aux communes de revoir leurs participations afin que le montant de celles-ci n'excède pas le coût de l'abonnement annuel. Les participations communales aux frais d'abonnement des familles au service de transport scolaire à compter de la rentrée 2021/2022 sont fixées comme suit :

RESEAU	Abonnement annuel	Participation intercommunale	Participation communale
Agglomération Provence Verte	110 € Primaire	0 €	0 €
Mouv'enbus	110€ Collège/Lycée Demi-pensionnaires	50 €	60 €
	80€ Collège/Lycée Interne	50 €	30 €
	110€ Etudiants moins de 26 ans	50 €	60 €
	30€ Tarification combinée	0 €	0 €
La Région	90€ Collège/Lycée/étudiants jusqu'à 26 ans	50 €	40 €
ZOU	45€ Quotient familial inférieur à 700 €	20 €	25 €
	30€ Tarification combinée	0 €	0 €

Vote : Adopté à l'unanimité

### 2021\_022 APPROBATION COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE EAU 12 280

Monsieur le Maire propose d'adopter le Compte de Gestion du budget annexe EAU 12280 tenu par Monsieur le Trésorier de Brignoles pour l'exercice 2020, dont les écritures sont identiques au Compte Administratif de la Mairie pour l'exercice 2020.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

2021\_023 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE EAU 12 280

Monsieur le Maire expose l'exécution budgétaire du budget annexe de l'EAU 12280 dont les résultats sont synthétisés comme suit :

En €	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2020	64 875.00 €	64 875.00 €	380 763.88 €	380 763.88 €
Résultat de l'exercice 2020	00.00 €	00.00 €	00.00 €	00.00 €
Résultat de clôture 2020		00.00 €		00.00 €
Restes à réaliser	00.00 €	00.00 €		

Monsieur le Maire demande auprès de Monsieur le Trésorier de Brignoles la dissolution du budget annexe de l'eau potable et d'émettre le compte de gestion de dissolution conséquemment pour acter la dissolution du budget annexe 12280

Monsieur le Maire clôture la présentation et demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant la présentation du compte administratif.

En l'absence de question, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de statuer sur cet ordre du jour et conformément à la réglementation quitte la salle.

Madame Frédérique ROUSTANG est désignée Présidente de séance. Madame ROUSTANG demande aux conseillers s'ils souhaitent s'exprimer ou poser des questions sur la gestion comptable et budgétaire du budget annexe de l'eau.

En l'absence de remarque, Madame Roustang propose de mettre au vote le CA 2020 ainsi que la dissolution du budget annexe de l'eau.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

2021\_024 APPROBATION COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 12 290

Monsieur le Maire propose d'adopter le Compte de Gestion du budget annexe ASSAINISSEMENT 12280 tenu par Monsieur le Trésorier de Brignoles pour l'exercice 2020, dont les écritures sont identiques au Compte Administratif de la Mairie pour l'exercice 2020.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

2021\_025 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 12 290

Monsieur le Maire expose l'exécution budgétaire du budget annexe de l'ASSAINISSEMENT 12290 dont les résultats sont synthétisés comme suit :

En €	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2020	3 300.00 €	3 300.00 €	162 368.94 €	162 368.94 €
Résultat de l'exercice 2020	00.00 €	00.00 €	00.00 €	00.00 €
Résultat de clôture 2020		00.00 €		00.00 €
Restes à réaliser	00.00 €	00.00 €		

Monsieur le Maire demande auprès de Monsieur le Trésorier de Brignoles la dissolution du budget annexe de l'assainissement et d'émettre le compte de gestion de dissolution conséquemment pour acter la dissolution du budget annexe 12290

Monsieur le Maire clôture la présentation et demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant la présentation du compte administratif.

En l'absence de question, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de statuer sur cet ordre du jour et conformément à la réglementation quitte la salle.

Madame Frédérique ROUSTANG est désignée Présidente de séance. Madame ROUSTANG demande aux conseillers s'ils souhaitent s'exprimer ou poser des questions sur la gestion comptable et budgétaire du budget annexe de l'assainissement.

En l'absence de remarque, Madame Roustang propose de mettre au vote le CA 2020 ainsi que la dissolution du budget annexe de l'assainissement.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

## FONCTION PUBLIQUE

### 2021\_026: RECRUTEMENT D'UNE AIDE ADMINISTRATIVE EN ACTIVITE ACCESSOIRE

Monsieur le Maire propose de procéder au recrutement d'un agent de catégorie A au titre d'une activité accessoire, dans la limite de 15 % du temps de travail réglementaire sur la période courant du 08 juin 2021 au 31 mai 2022 en appui de la secrétaire de Mairie.

Vote : Adopté à l'unanimité

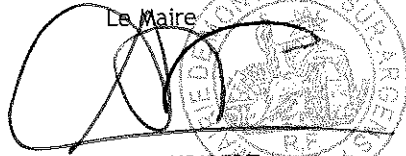
## INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

### 2021\_027: COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE : PACTE DE GOUVERNANCE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le pacte de gouvernance qui constitue un engagement commun et un socle de confiance partagée et réciproque entre l'Agglomération et ses communes membres.

Vote : Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19h45

Le Maire  
  
Eric AUDIBERT

*Ceci est un compte-rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès verbal intégral est consultable en mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquises leur caractère exécutoire.  
Affiché le :*